

Lancement de la brigade de proximité et d'intervention à Troyes : une sécurité renforcée pour vos soirées

Depuis le **6 janvier 2025**, une brigade de proximité et d'intervention est mise en place à la Ville de Troyes pour renforcer la sécurité en soirée et accompagner la vie nocturne locale.

Un dispositif adapté 6 jours sur 7 :

- **De 18h à 20h** : présence lors de la fermeture des magasins pour assurer la sécurité des commerces et du personnel.
- **A partir de 19h et jusqu'à 2h** : accompagnement et sécurisation des zones regroupant des bars et restaurants, avec une attention particulière à la fermeture progressive des premiers établissements nocturnes à partir de 1h30.

Actuellement, la Ville de Troyes dispose de 15 agents en poste le matin et 15 agents l'après-midi. Depuis le 6 janvier, **7 agents composent la brigade de proximité et d'intervention**, avec une montée en charge progressive pour atteindre un total de **15 agents**.

Cette initiative s'inscrit parmi les engagements prioritaires de la Ville : augmenter les effectifs de la Police Municipale d'ici 2030 pour renforcer la tranquillité et la sécurité publiques au quotidien.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr